

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20201217-31-DE
Date de télétransmission : 23/12/2020
Date de réception préfecture : 23/12/2020

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	37	41

Date de convocation 11 Décembre 2020

Date d'affichage du compte rendu

L'an deux mille vingt, le dix-sept Décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire dans la salle des fêtes de Custines, sous la présidence de Laurent TROGRILIC, Président.

Présents : Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Sylvie GAMEL, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Aurélie MACAIGNE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, Odile SCHMITT, Laurent TROGRILIC, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents : William GRAFF, Dominique GRANDIEU, François ROUGIEUX, Alain SOLDNER.

Représentés : Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS, Magali CLEMENT-DILLMANN par Catherine GUENSER, Carole SALEUR par Denis GODEFROY, Bernard VERGANCE par Valentin DETHOU.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance

Objet : Subvention à l'association Val de Lorraine Entreprendre
N° de délibération : 31

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
37	41	41	0	0	0

Rapporteur : M. POINT

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Association Val de Lorraine Entreprendre, association d'entreprises rassemblant plus d'une soixantaine d'entreprises du territoire, et notamment du soutien collectif apporté aux diverses actions menées sur le Parc Eiffel Energie, la Présidente Catherine JAGIC sollicite une subvention du Bassin de Pompey :

Ce soutien permettrait à l'association :

- d'organiser ses réunions mensuelles avec thématiques, d'animer ses différentes commissions : Hygiène Sécurité et Environnement, Ressources Humaines, Très Petites Entreprises
- d'accompagner la démarche d'écologie industrielle et territoriale en cours sur les Parcs Eiffel Energie

- ~~de supporter les frais engagés pour l'organisation du forum TPE en 2020, prévu le 4 avril 2020 et qui a dû être annulé pour cause de confinement et de crise sanitaire.~~

Afin de contrôler l'utilisation de la subvention, l'association fournira le plan de financement de l'association ainsi que le compte rendu de la dernière Assemblée Générale.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE du versement d'une subvention de 3 000 € à l'Association Val de Lorraine Entreprendre.

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires sur la ligne PARC/ASSO 90 6574.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRIC